

Annexe 6 *bis*: Contrats de projets Etat-Région (CPER) 2007-2014 et contrats de plan Etat-Régions 2015-2020

Les RAP 2017 comprennent une rubrique spécifique intitulée « Grands projets transversaux et crédits contractualisés ». **Vous préciserez sous cette rubrique les montants en AE et CP qui ont été consacrés aux opérations contractualisées dans les CPER 2015-2020, ainsi que, le cas échéant, dans les CPER 2007-2014.**

La circulaire n° 5213/SG du Premier ministre du 25 avril 2007 régissant la contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales au titre de la génération de contrats de projets État-Région (CPER) 2007-2013 préconise un suivi spécifique de ces investissements.

Deux tableaux doivent **obligatoirement** être renseignés pour les programmes disposant de crédits contractualisés, correspondants aux générations successives de CPER : d'une part la génération 2007-2014, dont les engagements ont été clôturés au 31 décembre 2014, mais pour laquelle des paiements pouvaient se poursuivre ; d'autre part la nouvelle génération, lancée en 2015 et s'étendant jusqu'en 2020.

Vous indiquerez dans un premier temps, le cas échéant, **les contributions en CP du programme** (répartis par action) et/ou de ses opérateurs **consacrés en 2017 et depuis 2007 pour financer l'ancienne génération 2007-2014 des CPER (tableau 1 à la fin de l'annexe).**

Vous mentionnerez dans un second temps, le cas échéant, **les contributions en AE et CP, du programme** (répartis par action) et/ou de ses opérateurs **consacrés en 2017 et depuis 2015 aux CPER 2015-2020 (tableau 2 à la fin de l'annexe).**

Enfin, une zone de commentaires, à renseigner obligatoirement, vous permettra de préciser utilement les grands déterminants des dépenses CPER, en volume et en nature, au titre de 2017. Il conviendra notamment d'insister sur les taux d'exécution des CPER de la génération 2007-2014 au terme de l'exercice 2017.

Tableau 1 : CP de la génération CPER 2007-2014

Génération CPER 2007-2014

Action	PAP 2017	Prévision 2017	Consommation 2017	Consommation 2007-2017
	Rappel du montant contractualisé	Crédits de paiement	Crédits de paiement	Crédits de paiement
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Rappel du montant contractualisé » : Montant contractualisé de la génération 2007-2014 (pré-renseigné, modifiable).

Colonne « Prévision 2017 » : Prévision, en CP, du programme au titre du PLF 2017 sur la génération 2007-2014 (pré-renseigné par action, non modifiable).

Colonne « Consommation 2017 » : Consommation 2017, en CP, du programme sur la génération 2007-2014 (à renseigner par action).

Colonne « Consommation 2007-2017 » **[Nouveau]** : Consommation totale au 31/12/2017 sur la période 2007-2017, en CP, du programme sur la génération 2007-2014 (à renseigner par action).

Tableau 2 : Génération CPER 2015-2020

Génération CPER 2015-2020

Action	PAP 2017	Prévision 2017		Consommation 2017		Consommation 2015-2017	
	Rappel du montant contractualisé	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Action 1	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Action 2	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX	XXX XXX
Total	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX	X XXX XXX

Éléments d'explication :

Colonne « Rappel du montant contractualisé » : Montant contractualisé de la génération 2015-2020 (pré-renseigné par action ou par opérateur, modifiable).

Colonne « Prévision 2017 » : Prévision en AE et CP du programme au titre de l'exercice 2017 sur la génération 2015-2020 (pré-renseigné par action ou par opérateur, non modifiable).

Colonne « Consommation 2017 » : Consommation 2017 en AE et CP du programme sur la génération 2015-2020 (à renseigner par action ou opérateur).

Colonne « Consommation 2015-2017 » **[Nouveau]** : Consommation totale au 31/12/2017 sur la période 2015-2017, en AE et CP, du programme sur la génération 2015-2020 (à renseigner par action ou par opérateur).

Programmes et opérateurs contributeurs aux CPER 2007-2014
102 - Accès et retour à l'emploi
103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
113 - Paysages, eau et biodiversité (*)
119 - Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements
122 - Concours spécifiques et administration
123 - Conditions de vie outre-mer
124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative
131 - Création
134 - Développement des entreprises et régulations
135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat (**)
142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles
143 - Enseignement technique agricole
144 - Environnement et prospective de la politique de défense
149 - Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture
150 - Formations supérieures et recherche universitaire
157 - Handicap et dépendance
159 - Expertise, information géographique et météorologie
167 - Liens entre la Nation et son armée
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
175 - Patrimoines
181 - Prévention des risques (***)
192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle
203 - Infrastructures et services de transports
204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins
206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation
212 - Soutien de la politique de la défense
219 - Sport (****)
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
231 - Vie étudiante

(*) y compris ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) et agences de l'eau

(**) y compris ANRU (Agence nationale pour rénovation urbaine)

(***) y compris ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

(****) y compris CNDS (Centre national pour le développement du sport)

Point d'attention : la liste ci-dessus n'est pas strictement exhaustive ou limitative

Programmes et opérateurs contributeurs aux CPER 2015-2020
103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire
113 - Paysages, eau et biodiversité
123 - Conditions de vie outre-mer
131 - Création
135 - Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat
142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles
144 - Environnement et prospective de la politique de défense
150 - Formations supérieures et recherche universitaire
172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires
175 - Patrimoines
181 - Prévention des risques
203 - Infrastructures et services de transports
212 - Soutien de la politique de la défense
217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture
231 - Vie étudiante
334 - Livre et industries culturelles
613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile
Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM)
ADEME
Agences de l'eau
CNDS
Ecoles des Mines et Mines Telecom
ONEMA
Organismes de recherche (CNRS, INRA, IFREMER ...)
Voies navigables de France

Point d'attention : Compte-tenu du processus de révision, cette liste n'a pas de caractère exhaustif ou limitatif